

Créteil, le 19 juin 2021

A Monsieur le Directeur du SIEC
A Monsieur le Recteur de l'Académie de Créteil

Monsieur le Directeur du SIEC, Monsieur le Recteur,

De nombreux collègues nous ont fait savoir qu'ils avaient reçus sur leur boîte mail professionnelle, depuis vendredi soir et à des heures incompatibles avec des horaires de travail, des convocations « spécifiques pour le grand Oral ».

Convoqués pour être « professeurs de réserve », ces collègues sont invités à se rendre sur leur « centre de grand oral » dès lundi matin à 8h30. Centre souvent indiqué, par ailleurs, par un seul nom de lycée, sans qu'apparaissent la ville et le département correspondants, ce qui rend la convocation inopérante.

Monsieur le Directeur du SIEC, Monsieur le Recteur, ces événements nous inquiètent.

Ils nous inquiètent car ils s'inscrivent dans une longue liste de dysfonctionnements : convocations pour les surveillances des épreuves écrites de philosophie ou d'EAF transmises parfois bien tardivement dans certains centres, organisation des oraux d'EAF chaotiques avec des ordres de mission tardifs, là encore, et contradictoires et des problèmes de transmission des œuvres sur lesquelles les candidats doivent être interrogés, etc.

Ils nous inquiètent car ils s'inscrivent dans une multiplication de mesures remettant en cause le travail des examinateurs (conditions de correction des copies en particulier), remettant en cause la souveraineté des jurys. Mesures qui elles-mêmes traduisent concrètement la volonté affichée du ministère de porter un coup fatal au baccalauréat comme diplôme national – la communication de M. Mathiot en la matière annonçant la suppression des E3C pour un contrôle continu « *intégral* » en étant une expression supplémentaire.

Nous ne remettons pas en cause le travail des agents du SIEC qui, nous le savons, quand ils préparaient l'organisation d'un vrai baccalauréat national, avec des épreuves nationales, terminales, anonymes, ponctuelles, s'acquittaient de leurs missions de façon impeccable.

Ce chaos répond pour nous à une volonté ministérielle marquée de décrédibiliser tout ce qui peut rester du baccalauréat national ; nous ne comprendrions pas qu'il donne l'occasion de pénaliser davantage les candidats et les examinateurs – fût-ce au moment d'une épreuve dont notre syndicat conteste légitimement la pertinence.

C'est pourquoi nous vous demandons instamment de communiquer publiquement pour :

- Garantir qu'aucun candidat ne sera lésé par des absences éventuelles d'examineurs dans les centres lundi ;
- Garantir qu'aucun collègue ne se verra sanctionné, de quelque manière que ce soit, de n'avoir pas pris connaissance d'un mail sur sa boîte professionnelle durant le week-end.

Nous vous rappelons qu'être examinateur dans un jury du grand oral ne peut s'improviser du jour au lendemain : il y a des grilles d'évaluations à assimiler, des conclusions de réunions d'harmonisation à s'approprier. Chaque collègue convoqué ainsi à la dernière minute doit être entendu lorsqu'il expliquera qu'il n'a pris connaissance de sa convocation qu'en début de semaine et qu'il n'a pu s'organiser immédiatement pour y répondre, lorsqu'il fera valoir la nécessité de disposer d'un temps certain pour préparer ces oraux et ne pas se retrouver déstabilisé face aux candidats.

Dans l'attente de votre réponse dont vous comprendrez l'urgence, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur du SIEC, Monsieur le Recteur, l'expression de ma plus haute considération.

Arnaud Albaredo
Secrétaire académique du SNFOLC Créteil